

30 mars 2010

10.123

Interpellation du groupe socialiste**Réalisme, inaction ou défaitisme?**

Le groupe socialiste interpelle le Conseil d'Etat sur sa gestion de la crise Metalor. En effet, cette tragédie sociale, l'une des plus violentes que les travailleuses et les travailleurs de notre canton ont eu à vivre depuis longtemps, a marqué les esprits et nous nous interrogeons sur les actions entreprises par l'Etat.

Nous savons que le Conseil d'Etat dispose de peu de moyens afin d'empêcher une situation telle que celle de Metalor, entreprise qui se permet, malgré la crise profonde et des résultats largement bénéficiaires, de sacrifier 110 emplois sur l'autel de la liberté de commerce.

Cependant, nous avons été surpris, voire déçus, par les déclarations du chef du département de l'économie. Il est apparu dans les différents médias que les seules actions entreprises par l'exécutif furent de se déplacer sur les lieux et d'y envoyer des employés ORP.

Cela nous paraît particulièrement faible et même insuffisant pour les employés de Metalor. Envoyer les ORP dans l'entreprise va de soi dans n'importe quel cas de licenciements et le déplacement du représentant du Conseil d'Etat sur place plutôt qu'une convocation au château donne un signe de faiblesse plutôt que d'autorité. Dès lors, nos questions sont les suivantes: Les responsables de l'entreprise Metalor ont-ils été convoqués au château? Des pistes alternatives à la fermeture ont-elles été évoquées? Quelle place a prise le DEC dans la négociation du plan social? L'Etat n'aurait-il pas eu les moyens de mettre la pression afin de consolider, voire d'augmenter les solutions de remplacement des employés licenciés? Outre les ORP, quels sont les soutiens aux personnes licenciées que l'Etat a mis en place?

Il nous semble que l'essence même d'un département de l'économie c'est de faire sonner la voix éthique de la nécessaire responsabilité solidaire des entreprises envers la communauté neuchâteloise dans un sinistre de cette envergure. Le chef du DEC partage-t-il cette vision? Si un tel événement venait à se réitérer, ce que nous n'espérons évidemment pas, le Conseil d'Etat changera-t-il son comportement ou continuera-t-il de manifester un défaitisme qui a paru proche de l'indifférence?

Signataires: B. Hurni, D. Schürch, B. Nussbaumer, J. Hainard, C. Mermet, B. Goumaz, S. Latrèche, M. Docourt, C. Bertschi, C. Borel, M.-C. Jeanprêtre Pittet, M. Bise, Ph. Loup, M. Castioni, A. Clerc-Birambeau, L.-M. Boulianne, L. Perrin, A. Tissot Schulthess, E. Flury, C. Fischer, A. Houlmann et L. Zwygart- de Falco.